



La chèvre du Rove a donné naissance au mythe de la «cabra d'or». Une fois n'est pas coutume. Commencer un reportage par un poème c'est accorder le rêve et la réalité. Surtout lorsque les vers sont signés Frédéric Mistral et qu'ils expriment le cri d'amour de Vincent pour Mireille. La cabra d'or s'est-elle arrêtée de fuir un jour pour écouter ce cri ? Dans tous les cas, personne ne l'a jamais vue, jamais trouvée, même si elle hante les nuits de rêves. Pas un coin de Provence où la mythique chèvre d'or ne se cache ! Mais, même pour Paul Arène, auteur de «la chèvre d'or», elle est insaisissable !

Alors, ne sort-elle que de l'imaginaire collectif ? J'affirme que non. Je suis sûr que la chèvre d'or n'est autre que la chèvre du Rove. Pour plusieurs raisons : elle est plus belle, plus étrange et plus fantasque que ses cousines, et ses grandes cornes en forme de lyre et sa robe fauve prennent sous le soleil l'éclat de l'or ; elle est capable de s'adapter à toutes les situations et de survivre dans les lieux les plus déshérités, les plus isolés, ceux-là mêmes où la légende situe la chè-

mie, l'ancêtre des chèvres du Rove actuelles que l'on fit rôtir pour le banquet des noces de Protis, le chef phocéén, et de Gyptis, la fille de Nannus, roi de la tribu ligure des Ségobriges. Rappelez-vous, c'était en l'an 600 avant J.C., la fondation de Massalia ! La chèvre colonisa les bergers ligures, et le village du Rove, à la périphérie de Massalia, se spécialisa dans l'élevage des caprins. Peu à peu cette race se répandit dans toute la Provence, et en particulier dans le Lube-

tre un troupeau de chèvres !» C'était au début de 1980, et le berger s'appelait Jean Solda, président de la Fédération ovine et caprine de Vaucluse, président du Groupe-ment de développement agricole «Élevage» et président de l'Association de défense des caprins du Rove.

Les chèvres du Rove ont trotté dans la tête de Gilbert Plat, et trois ans plus tard elles arrivaient sur la commune de Cabrières-d'Aigues, pour tenter une expérience sylvo-pastorale peu banale et plaider la cause de sa sauvegarde génétique.

Alain Sadorge plaide pour la belle inconnue

Depuis vingt cinq ans, un homme s'est fait l'avocat de la chèvre du Rove : Alain Sadorge, l'actuel berger-chevri-er chargé par l'Association de défense de la chèvre du Rove, de la gestion du troupeau de Cabrières-d'Aigues. Depuis vingt cinq ans, il plaide pour cette belle inconnue comme il dit volontiers.

2



3



la chèvre du rove un patrimoine génétique à sauver

vre d'or (dans la rocaille du Rove et des Baux, dans le Ventoux, dans le Luberon à Saignon, à Roquebrune dans le Var, à Cabris dans les Alpes-Maritimes, etc.); enfin, la légende de la Chèvre d'or provient de la nuit des temps comme l'histoire de la chèvre du Rove.

La chèvre du Rove débarque au Lacydon, 600 ans avant J.C.

Quand les Phocéens accostèrent au Lacydon, ils débarquèrent de leurs pentocontères, ces longs navires à voiles et à rames, l'olivier de paix et la vigne. Et aussi une race de chèvres originaires de Mésopota-

ron d'où le village de Cabrières-d'Aigues tire son nom.

Et pourtant, si la merveilleuse Prisca (c'est le type de la chèvre du Rove) est revenu à Cabrières-d'Aigues, ce n'est pas du fait de la continuité historique : c'est l'effet d'un pur concours de circonstances !

C'est parce que Gilbert Plat est maire de Cabrières-d'Aigues et président du Parc naturel régional du Luberon, que la protection de ce massif forestier contre les incendies est une préoccupation constante, et qu'un berger lui tint à peu près ce langage : «Vous cherchez une méthode efficace, peu coûteuse et créatrice d'emplois pour débroussailler ? C'est simple, il faut met-

«Lorsque je suis venu dans le Midi en 1960, j'ai trouvé dans les troupeaux une race de chèvres que je ne connaissais pas, dont on ne m'avait jamais parlé à l'École d'Agriculture. J'ai cherché à savoir. Je n'ai trouvé aucune trace écrite nulle part ; j'ai interrogé les bergers, ils me répondirent que ces chèvres, ils les avaient toujours vues dans les troupeaux, du temps de leur père, de leur grand-père, de leur arrière-grand-père... J'ai donc pensé que si elles n'avaient pas d'existence légale, elles risquaient de dispa-

1 - La chèvre du Rove, une espèce particulièrement robuste.
2 - Alain Sadorge, berger-chevri-er-nounou !...
3 - Une fresque particulièrement décorative.

raître car au Ministère de l'Agriculture, à l'Institut National de Recherche Agronomique et ailleurs, une bête qui n'a pas d'existence légale, rien n'est fait pour elle. Mais porter à la connaissance de l'Administration cette affaire-là, cela ne se fait pas en un jour ! J'ai donc pensé que la meilleure solution pour forcer la main était de posséder moi-même un troupeau de chèvres du Rove. J'ai commencé en 1962 à acheter les premières bêtes. En 1967, je me suis heurté aux Services Vétérinaires qui voulaient faire abattre ces chèvres en raison de la prophylaxie de la brucellose. J'étais d'accord pour que l'on abatte les adultes «positives», mais à la condition qu'on fasse le nécessaire pour sauver les jeunes. Cela me fut refusé. Donc puisqu'on voulait s'attaquer à mon troupeau, je me défendrai ! Ce fut un peu bruyant et cela fit connaître le problème. Dès 1972, la Société d'Ethnozootechnie sous l'impulsion de Jean Blanc notamment, lance un cri d'alarme en faveur de ces animaux. Quatre ans plus tard, un éleveur, M. Berthet, ne pouvant plus continuer à garder son troupeau de Rove, en fait don au Parc naturel régional de Camargue qui effectue une enquête sur la situation de ces chèvres et aide les éleveurs à se regrouper en une Association de défense de la race. C'était en 1979. Un an auparavant, l'I.N.R.A. et les Services Vétérinaires avaient enfin consenti à se pencher sur le cas de cette chèvre.

En 20 ans, le cheptel de la chèvre du Rove est «tombé» de 15.000 têtes à 500 !

Entre 1960 et 1962, Alain Sadorge, tout en enquêtant sur la chèvre du Rove, effectue un premier recensement. Résultat : il existe environ 6.000 chèvres du Rove dans les Bouches-du-Rhône, et environ 15.000 pour l'ensemble des départements méditerranéens.

En 1980, le Parc naturel régional de Camargue procède à un nouveau recensement. Résultat incroyable : 500 chèvres pour l'ensemble de la France ! Où sont passés les autres milliers ? Abattues pour la plupart.



L'arrêté ministériel du 3 juin 1966 concernant la prophylaxie de la brucellose est la cause principale de la disparition des chèvres du Rove. Il faut y ajouter tous les problèmes liés au monde pastoral. Le transport des escabots par camion a supprimé l'utilité des boucs ; de plus, leurs grandes cornes étaient un handicap à ce mode de transport. Et puis, pour l'Administration, les bergers étaient souvent assimilés aux nomades ; cela a entraîné un certain mépris de la part des fonctionnaires pour ces hommes et pour les bêtes qu'ils défendaient.

Jean Solda s'élève contre cette pratique : - On croyait qu'en abattant systématiquement toutes les chèvres du Rove, la brucellose disparaîtrait. Faux ! S'il convient de les vacciner, il faut surtout que les bêtes s'immunisent d'elles-mêmes... A force de persuasion, le Vaucluse est le seul département de France à avoir obtenu dérogation de vacciner les jeunes chevrettes pour qu'elles redeviennent «négatives» ; on peut les réintroduire dans les troupeaux ovins mixtes et les bergers n'ont plus besoin de les cacher pour éviter qu'on les abatte !

Heureusement que des éleveurs ont «planqué» leurs chèvres, ne les ont pas déclarées ! Car, lorsque les réglementations sanitaires nous ont obligés à faire des prises de sang, il était fréquent de trouver des chèvres «positives» dans les troupeaux ovins qui avaient été vaccinées et c'était l'abattage obligatoire !

Un troupeau de chèvres du Rove au prieuré de Saint-Michel-de-Grandmont

Reportez-vous du n° 67 de «Connaissance du Pays d'Oc» (mars-avril 1965). Vous lirez dans le reportage consacré au prieuré de Saint-Michel de Grandmont, que ce monument historique abrite un important troupeau de chèvres du Rove ! Il est placé sous la houlette des Compagnons bergers du Languedoc et il assure, lui aussi, un débroussaillage raisonné des bois.

Un poème de Girard dans «La Crau», décrit le bouc du Rove, le «menon» :

Lou Menoun

Barbo au mentoun e long péu sale,
Que neve, que plougue, que jale,
Per mount e plan
Cabesso fiero e banarudo
D'imour pasiblo e sournarudo,
Camino plan.

A l'escabot moustrant la rego,
Darrié lis ase vai, vanego,
Marca, pega sus lou malu,
Dins la Crau vasto, mudo, esterlo,
OUnte flouris l'erbo-di-perlo,
L'escabioso e l'isop blu.

Soubeiran de la troupo bruno,
Segui di pastro e di cabruno,
Vengue lou caud
Brandant sa testo ensounaiado
Es éu que dindo l'endraiado
De-vers lis Aup.

Barbe au menton et long poil sale,
Qu'il neige, qu'il pleuve, qu'il gèle,
Par monts et plaines,
Tête fière et cornue,
D'humeur paisible et secrète,
Il va, tranquillement.

Il montre la voie au troupeau qui,
Derrière les ânes va, vient,
Marche, collé à sa croupe,
Dans la vaste Crau muette et stérile,
Où fleurit l'herbe-du-pélerin,
La scabieuse et l'hysope bleue.

Souverain de la troupe brune,
Suivi du pâtre et du cabri,
Il secoue la queue,
Branlant la tête et ses sonnailles.
C'est lui qui sonne le départ
Vers les Alpes.



La fierté des escabots

Traditionnellement associée aux grands troupeaux transhumants alpins, la race caprine du Rove en était la fierté. Pas un escabot qui n'ait eu ses «menoun», magnifiques boucs conducteurs du troupeau, avec leurs extraordinaires cornes en forme de lyre.

- Elle a séduit les transhumants par sa beauté, dit Jean Solda, ses cornes et sa robe de feu. Mais surtout par sa rusticité, sa formidable capacité à tout supporter, pouvant braver toutes les intempéries, vent, canicule ou tempête de neige ! On lui mettait la grande cloche autour du cou attachée à un collier sculpté et elle entraînait tous les moutons qui ne voulaient plus avancer.

- 1 - Le Bouc du Rove était la fierté des grands troupeaux transhumants.
- 2 - Jean-Pierre Peyron, chargé du dossier.
- 3 - Image bucolique...
- 4 - La chèvre, emblème de Cabrières, sur le clocher.
- 5 - «J'aimerais bien aller batifoler en liberté...»
- 6 - La boîte aux lettres d'Alain Sadorge.
- 7 - Le troupeau du prieuré de Saint-Michel-de-Grandmont.



2

C'était un outil de travail qui n'avait pas de prix. Elle assurait le ravitaillement en lait qui est de grande qualité, et en fromage, sur la montagne; elle était une nourrice de secours pour nos agneaux doubles ou triplés. Et notre fierté !»

Pourtant, c'est peut-être aussi parce que la chèvre du Rove n'a jamais eu «d'existence légale», comme le dit Alain Sadorge, et de ce fait n'a jamais été sélectionnée en fonction de critères précis, qu'elle a conservé son capital génétique intégral.

- Il était temps de faire l'impossible ! dit Alain Sadorge.

L'impossible est en train de s'accomplir grâce à lui, aux éleveurs passionnés comme Jean Solda et au Parc naturel régional du Luberon.

La sauvegarde de cette race répond à plusieurs objectifs :

- créer des emplois, de bergers en l'occurrence, et d'activités pastorales dans des zones à l'abandon;
- sauver une race de l'extinction et sauvegarder son patrimoine génétique;

Le standard de la chèvre du Rove

L'Association de défense des Caprins du Rove a établi le «standard» de la chèvre du Rove :

1.- Aspect général : animal bréviligne, aux membres épais, solides, aux pieds volumineux, supportant une masse musculaire bien répartie.

2.- Taille au garrot : mâle, de 90 centimètres à 1 mètre; femelle, 70 à 75 centimètres;

3.- Longueur : de la pointe de l'épaule à la pointe de la fesse: mâle, 1,20 mètre et plus chez les gros mâles; femelles, 80 centimètres.

4.- Poids : mâle, 80 à 100 kg; femelle: 50 à 60 kg

5.- Couleur : la couleur la plus courante est le rouge, mais le noir, le gris, le blond, sont admis ainsi que toutes les combinaisons, telles que pie rouge, pie noire, mantelée, mouchetée, etc.

6.- La tête : la tête est triangulaire, les arcades sont assez saillantes; les oreilles sont longues, larges et inclinées vers l'avant; les mâles sont barbus. La présence de la barbe n'est pas souhaitable chez les femelles. Les cornes sont très développées dans les deux sexes. Elles sont de section comprimée, portées hautes et montent en spirale dans l'axe du chanfrein. La présence de pampilles n'est pas souhaitable.

7.- Encolure : le cou est relativement court et musclé.

8.- Corps : massif et musclé, le poitrail est large ainsi que l'épaule et le rein. Les hanches ne sont pas saillantes, le flanc est bien rempli. Le gigot est plus développé que chez les autres races. L'estomac est capable de digérer les cellules les plus dures. La mamelle est accrochée haute et attachée loin vers l'avant. Moins volumineuse que chez les autres races, elle donne un lait très riche en matière grasse (jusqu'à 67 g/l). La queue est portée horizontalement chez les femelles.

9.- Membres : assez courts. Certains sujets sont porteurs d'un sinus biflexe contenant une glande interdigitée. Ce caractère est en voie de disparition.

10.- Pelage : court, fin et brillant, la présence d'une crinière longue et tombante n'est pas souhaitable, même chez les mâles. Poil de 4 à 5 centimètres chez les femelles; de 7 à 8 centimètres chez les mâles. Le dimorphisme sexuel est très prononcé.

11.- Aptitudes : la race du Rove est extrêmement rustique et permet d'utiliser les terrains trop pauvres pour les autres animaux.

12.- Ne peuvent être inscrits : les animaux à poils longs; les sujets mottes; les sujets à oreilles atrophiées. La race du Rove n'est pas une race pour la stabulation.

(Projet du standard approuvé lors de l'assemblée générale du 27 janvier 1979) in «La Chèvre du Rove» par Caroline MOULLIN (thèse présentée à l'Université Claude-Bernard de Lyon et soutenue publiquement le 19 décembre 1980 pour obtenir le grade de Docteur Vétérinaire)

- commercialiser le cabri lourd (chevreaux du Rove) dont la viande est remarquable;
- lutter contre les incendies de forêt.

Dans le Luberon, le troupeau pépinière de la dernière chance

Le compte à rebours a commencé dans le

Luberon, à Cabrières-d'Aigues. Le Parc est aujourd'hui propriétaire d'un troupeau de 150 chèvres du Rove. Des mères. Une ancienne bergerie en ruine a été reconstruite par des T.U.C. Le programme comporte la création d'un pare-feu de 200 mètres de largeur sur 4,5 kilomètres de longueur sur les piémonts du versant sud du Luberon, en



3



4



5

parcs clôturés amovibles de part et d'autre d'une piste de défense contre l'incendie. - La chèvre du Rove a la capacité de manger tous les végétaux les plus grossiers

explique Alain Sadorge. On pourrait, bien sûr, considérer que c'est un fléau; mais on peut considérer surtout qu'elle est un remarquable outil de travail: elle peut

Évocation du village du Rove

Le Rove est un petit village à la périphérie de Marseille, dans la chaîne de l'Estaque. De tout temps, on a élevé des chèvres qui portent le nom du village. Et de tout temps les chevriers ont fait avec le lait de leurs chèvres, la fameuse «brousse du Rove» qu'ont mangé des générations de Marseillais.

Laissons Marie Mauron évoquer le Rove: «La-haut, sur son rocher, au-dessus du canal géant qui le sacrifie au trafic mondial, le Rove d'autrefois doit, lui aussi, changer, s'adapter ou mourir. Depuis toujours, il vivait de ses chèvres, et ses chèvres, d'une herbe rare mais parfumée et saline, poussant entre cailloux et myrtes. On y faisait, de tant de lait, ces fromages si fins, si spéciaux, les brousses, dont la côte et Marseille se régalaient dès le printemps. Peu à peu diminue le gros cheptel caprin et diminue dans la colline le carillon allègre des clarines. Dépêchons-nous de voir encore ce belvédère blanc qui pourrait être Ithaque, dominant sur l'étang (de Berre-NDLR), d'ici cette Nerthe, chaîne des myrtes, si bien nommée, de là, cette baie de l'Estaque - toute la Méditerranée dont l'immense calanque est devenue tout entière port de Marseille.»

in «En parcourant la Provence» - Éditions les «Flots Bleus» - Monte-Carlo - 1954

débroussailler les collines boisées de «mauvais bois» non exploitables en bois d'œuvre ou en pâte à papier. Elle peut aller dans les endroits les plus accidentés et les plus pauvres. Elle supprime les nuisances du débroussaillage mécanique par agrobroyeur ou autre engin et elle revient beaucoup moins cher ! Un débroussaillage mécanique coûte environ 15.000 francs l'hectare et il faut le recommencer tous les quatre à cinq ans.

Bien que se situant dans une voie ayant des objectifs particuliers, cette expérience n'est pas isolée. Elle fait partie d'un plan d'ensemble d'aménagement sylvo-pastoral avec création de vastes pare-feux naturels sur les crêtes du Luberon que met en œuvre le Parc régional.

Sauver notre patrimoine

Alain Sadorge est intarissable quand il parle de la chèvre du Rove. Mais il ne faut pas se méprendre à son sujet, il ne ressemble en rien au vieux pâtre de la tradition chargé de sa houppe. C'est un homme dans la pleine vigueur de l'âge qui mène le combat pour défendre, sauver et illustrer un patrimoine. Il se trouve que ce patrimoine est la chèvre du Rove. Il aurait pu, si les circonstances l'avaient voulu, se poser en défenseur des chapelles romanes, des bories, de la langue d'oc, des chevaux de Merens ou de tout autre chose encore.

L'essentiel de sa vie, pour lui, c'est de redonner un sens à ce qui fait la richesse profonde d'un pays, c'est de tenter de restituer ses lettres de noblesse à ce qui se perd, à ce qui est écrasé souvent par la bêtise des hommes.

Reportage Serge BEC
Photos Francis de RICHEMOND

- 1 - Alain Sadorge a un rôle déterminant dans le suivi scientifique de l'expérience.
- 2 - Une sortie enthousiaste du troupeau.
- 3 - Les chèvres du Rove aux cornes «préhistoriques».
- 4 - Un sous-bois à risque d'incendie...
- 5 - Un autre après le passage des chèvres. Plus de broussailles et les troncs n'ont subi aucun dommage.
- 6 - Les chevrettes font fête au berger.



6